L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MARDI, 31 OCTOBRE 1893.

THEATRE DE L'OPERA.

Les Huguenots.—Mlle Nitouche.—La Juive.—Début de M. Devillier.

Contrairement à notre attente, il n'y avait pas salle comble à la matinée de dimanche, qui se composait de la seconde représentation des "Huguenots." Nous a-t-on fait quitter l'Opéra après le premier acte ; mais nous en avons assez entendu pour pouvoir assurer que M. Sonbeyran avait recouvré son sang-froid: il a donné beaucoup de voix dans les fortes de la romance : Plus blanche que la blanche hermine."

Le succès de l'acte a été complet. Tout le reste, nous assure-t-on, a très bien marché. Plus d'aplomb, plus de voix, plus d'entrain qu'à la représentation d'ouverture. C'est, du reste, ainsi que les choses se passent à peu près tous les ans ; les exécutions de la seconde semaine, les premiers débuts terminés, sont toujours supérieures à celles de la première.

Dimanche soir, il n'y avait guères plus d'une demi-salle. Tant pis pour ceux qui ont négligé de se rendre à la représentation de "Mlle Nitouche"; ils ont manqué une excellente occasion de s'amuser ; occasion qui peut-être ne se représentera pas

La pièce a marché avec énormément d'entrain, nous l'avons remarqué aucune des hésitations habituelles des premières soirées du dimanche.

La bonne humeur du public était d'autant plus franche, qu'il faisait la découverte, tout à fait inattendue, d'une ravissante artiste d'opérette, d'une délicieuse comédienne, dans la personne de Mlle Lecion, la même qui s'était déjà montrée si gracieuse, si avenante dans le rôle du Page Urbain.

Mlle Lecion est une jolie personne à l'œil vif, au teint frais, à la mine futée, aux mouvements gracieux, portant d'une façon charmante le costume de pensionnaire.

Comme chanteuse, elle' s'était déjà affirmée dans les "Huguenots", et nous savions d'avance qu'elle avait plus de voix qu'il n'en faut pour se tirer d'affaire dans le rôle de Nitouche. C'est la comédienne qui a agréablement surpris tout le monde. Beaucoup d'esprit, beaucoup de finesse dans le dialogue, un entrain endiablé dans certains passages. Avec elle nous sommes sûrs de passer de bien agréables soirées du dimanche. En la voyant se trémousser sur la scène, notre pensée se reportait instinctivement sur "Joséphine vendue par ses frères" et nous pensions qu'elle ferait une bien ravissante Benjamine. Ce qui fait le charme de son jeu, c'est qu'elle ne souligne rien et qu'elle n'a jamais l'air d'y toucher. Elle a eu les honneurs de la soirée, et c'était toute justice. Elle avait cependant un terrible partenaire dans M. Jouanne, en qui nous avons retrouvé la même verve que l'an dernier —un superbe Ramollot que nous ne connaissons pas encore, un Comte de Château Gibus parfaitement réussi.

Autre succès, celui de M. P. Constance, parfaitement inconnu parmi nous et qui faisait sa première apparition devant la rampe. Il nous a donné un excellent Célestin et enlevé avec beaucoup de verve son couplet resté fameux de Célestin et Floridor.

MM. Fréville, Monreau et Delligny ont été fort drôles dans leurs rôles respectifs de F. de Champlatreux, du Directeur et de Loriot.

Nos compliments à Mme la supérieure, Mme Couls Markels.

Nous avons aperçu au pupitre la première fois M. Cools tenant le baton avec habileté, avec autorité même, nous a-t-il semblé.

En résumé, excellent début pour la troupe d'opérette.

Voilà les soirées du dimanche bien assurées pour toute la saison.

Encore quatre importants débuts à faire. Ce soir, celui de M. Devillers, premier ténor de la troupe, dans la "Juive." Ceux qui ont assisté à la répétition générale, nous affirment qu'il enlève avec beaucoup de bonheur et d'aisance, le rôle d'Eléazar, le plus terrible, suivant nous, du grand répertoire.

Viendront après ceux de Mlle Marsa, qui nous arrive en droite ligne du grand théâtre de Bordeaux dans "Carmen", jeudi ; celui de Mme Lafont qui partage avec Mme Tylda l'emploi de falcon, samedi dans le rôle de Stilike ; le même soir, 1ère apparition de M. Devries, dans le rôle de Nelusko. Ce dernier début est aussi impatiemment attendu que celui de M. Devillers, ce soir.

GRAND OPERA HOUSE.

Dimanche, il y avait foule au Grand Théâtre de la rue Canal pour assister à la première de "Sibérie", drame émouvant où sont retracées les scènes les plus tragiques de la vie en Russie. Il y a des exils en Sibérie, des révoltés, des révoltés. La persécution contre les juifs et la guerre au nihilisme y jouent un grand rôle—spectacle éminemment attrayant pour les amateurs d'émotions fortes.

Les principaux rôles sont remplis par Mmes Maud Rosford, K. Vanderhoff, F. McClellan, Vivian Edrall et Addie Snyder, et par MM. C. C. Brandt, Sidney Timez, R. Tappan, W. O. Ingram, E. Wierman, V. Wood, etc. Ce drame se joue toute la semaine ; il a obtenu un grand succès dimanche et hier soir.

THEATRE ST-CHARLES.

Ici nous sommes en pleine comédie, à pleine bouffonnerie. Ceux qui aiment à rire et à s'amuser n'ont qu'à se rendre tous les soirs au St Charles, ils en auront plus que pour leur argent.

"The Dazzler" est semé de bons mots, de drôleries qui provoquent toujours les rires et soulèvent les applaudissements.

Il faut aller voir MM. J. A. Olt dans Ezekiel Pipes ; Max Muller dans Tannhauser Block ; Alb. Hart dans Smasher Jones ; J. P. Carran dans Mulligan et H. Graham dans le Vte Harricot de Mutor, etc.

Les principaux rôles de femmes sont tenus par Mmes Annie Kewin, Leslie Gaylor, Krohe.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ils sont enfin en scène les deux artistes dont on avait annoncé la venue : M. F. Paulding et Mlle Maida Craigen.

Cette dernière, une comédienne aussi habile que passionnée, enlève chaque soir la salle.

Quant à M. Paulding, acteur de grand mérite, aussi bon dans les scènes dramatiques que dans la comédie, il lutte avec sa digne partenaire de talent, et partage avec elle les succès de la soirée.

Les autres rôles sont très convenablement remplis. La troupe de l'Académie de Musique est excellente.

Association de Bienfaisance Mutuelle des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.

Dimanche dernier, l'Association de Bienfaisance Mutuelle des Bouchers célébrait le vingt-septième anniversaire de sa création, avec la pompe qu'elle sait donner, chaque année, à cette solennité, par un grand banquet auquel assistaient non seulement les membres de la Société, mais aussi un grand nombre d'invités et plusieurs représentants de la Presse.

M. G. D'Englade, consul de France, honorait de sa présence cette jolie fête de famille et n'a pas peu contribué à en rehausser l'éclat.

Il y avait plus de 200 couverts, qui tous étaient occupés, ce qui se comprend facilement. On sait que généralement les Bouchers traitent royalement leurs invités et celui-ci servent que des mets exquis. Le banquet de dimanche avait été ordonné et préparé avec un soin tout spécial ; le famous B. Castères, le maître-queux indispensable, avait voulu se surpasser en cette circonstance, et il y a réussi au delà de toutes les attentes.

Ce que nous avons remarqué en entrant dans la grande salle de l'Etoile Polaire, c'était la décoration, plus brillante, plus riche qu'à l'ordinaire. Naturellement, les couleurs françaises y tenaient une grande place, les deux tiers ou les trois-quarts de nos bouchers étant Français de naissance, et ayant la fierté de leur nationalité, nous dirons même de leur origine provinciale et—mettons les points sur les i—de leur qualité de gascons. Eh bien, nous aimons ça. Nous aurons toujours une assez piètre idée de ceux qui renient leur pays de naissance ou d'origine, ou qui en rougissent.

Il va sans dire que le banquet a été gai, vif, animé, comme il convient entre gens qui ont le verbe haut, le cœur sur la main, les sentiments en dehors, l'esprit expansif et communicatif

A un moment donné, le Président, M. Paul Estèbes, s'est levé, a fait résonner sur la table son maillet présidentiel et le silence s'est aussitôt rétabli. Il a porté au nom de la société la santé des invités, puis il a donné la parole à M. le Consul de France qui, pendant près de dix minutes, a tenu l'assemblée sous le charme de sa parole.

Les autres toasts ont été portés par M. Larue, président de l'Union Française, par un représentant de la société Nouvelle Lusitane, par M. Devron au nom de l'Athénée, par M. Darrien, au nom du *Herald*, par M Morphy et par le représentant de l'*Abeille*.

Une chaude discussion des végétariens dans cette assemblée de carnivores aussi zélée que convaincus. Ils ont été, nous devons le dire, assez malmenés et l'on s'est séparé plus résolus que jamais à renoncer au culte exclusif du choux, de la pomme de terre et de la banane.

La Société des Bouchers se compose actuellement d'au moins 225 membres.

Voici la liste des officiers :

Président, MM. Paul Estèbes ; vice-président, M. André Mailhes ; secrétaire, G. Pecker ; trésorier, B. Maylie ; grand marshal, S Dumeatre ; aides marshals, Beaulieu, Michel Dumeatre.

Le comité d'arrangements était composé de MM. André Mailhes, chairman ; J. Dibos, E. Tejacque, Champagne, G. Perez et H. Esparbé.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1893.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAÎT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier solidement réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 725.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide oxénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon, 263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide oxénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide oxénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste de la Monnaie de la Nlle Orléans.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,540—Division C.—John B. Chisolm ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John B. Chisolm soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jos. K. Walton, Esq. notaire en son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour de novembre 1893 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes les matières qui pourraient lui être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1893.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 oct—3f au 15 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 40,509, Division B.—Mme Nettie Gonzales, Veuve Jos R. Mayes, ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens de la pétitionaire, Mme Nettie Gonzales, veuve de James R. May, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Frank E. Reinald, notaire public, en son bureau, No 16 rue du Camp, en cette ville, commençant vendredi, le 10ème jour de novembre 1893, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourront être soumis à la dite réunion. En attendant, toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens de ladite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1893.
(Signé) FRED. D. KING. Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
27 oct—3f au 10 nov

B. P. Bates vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,092—Division A—A vis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par R. P. Bat on, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
18oct—1t 22 27 Greffier.

Aitken Bros., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,857—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Byrne, Jr. syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
17 oct—17 21 26 Greffier.

Avis aux Contribuables.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1893.

La Taxe de Ville sur les propriétés mobilières pour 1893 et 1 de depuis le 15 juillet. Si elle n'est pas payée avant le 1er octobre 1893, ces dites propriétés mobilières seront annoncées pour être vendues et adjugées conformément à loi.

Veuillez venir et payer afin d'éviter des dépenses sévères.

C. H. SCHENCK,
5 sept—6t 1er oct Trésorier.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 31 Oct. 1893.—Indications : Pour la Louisiane.—Temps généralement beau ; vents d'est passant à sud-est.

Température du 30 octobre 1893.
Thermomètre de E. L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal.

	Entre Carondelet et Baronne. Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin..	50	9
Midi.....	62	15
3 P. M.....	66	17
6 P. M.....	66	17

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—John Delord à Mlle Mary Rehis, George Deckenson à Mlle Rachel H. Smith, Henry Stroub à Mlle Catherine Allen, Joseph Taylor à Mlle Félicie Cooper, Frederick Wilson à Mlle Thérèse Sporer, Peter Paul à Mlle Katie Fabacher, Bernard Eischeb à Mlle Dorothea E. Keese, Herbert Lamber à Mlle Cora Moran, Thomas Frances à Mlle Elizabeth Hastard, Frank Fouget à Mlle Mary Owens.

NAISSANCES—Mmes Albert Schaefer, une fille; Louis Schaefer, un garçon ; Wm. O'Dupny, un garçon ; Jacob Noullet, un garçon ; Wm. J. Salter, une fille ; John Fitzpatrick, un garçon ; Wm. Dwyer, un garçon ; John Dressel, un garçon ; Patrick F. Haggerty, une fille ; William Drueck, une fille ; Henry B. Blackwell, une fille ; John M. Leggett, un garçon.

DÉCÈS—Veuve John H. Thurmer, 58 ans, 1721 1/2 rue Clara ; Ophelia Mantle, 1 mois, 18 rue Quatrième ; Veuve Catheline Kuntz, 86 ans, 813 rue Magazine ; Corine Jones, 20 ans, coin Siximo et St Patrick ; Veuve Magdalena Rapp, 78 ans, coin Fortin et Savage ; A. Victor Auderson, 4 ans, 404 rue de Chartres ; Wm Lawless, 1 jour, 97 rue Eugénie ; Veuve B. B. Simmes, 77 ans, 221 rue Carondelet.

Cour Civile.

Bluker & Smith matting Co. contre Chas. Noel, pour $375.

F. Kuntz contre Jefferson Klaw & Erlanger, pour $436.

J. R. Foll contre J. W. H. Eckert, pour $175.

Les successions de T. Moore et de Mme E. B. Wharton sont ouvertes.

Grand Jury.

Le grand jury continue toujours son enquête sur la Louisiana State Loan and Trust Co, autrement connue sous le nom de Louisiana Grand Lottery. Outre les accusations, le grand jury soumettra au juge Ferguson un rapport sur cette question. L. A. Gourdain ayant refusé de répondre à quatre questions qui lui ont été posées par les membres du jury, le juge a fait appeler son avocat, M. Adams qui s'est longtemps fait attendre.

Le Grand Jury fatigué de cette attente a fait appeler M. Gourdain et sur l'ordre du juge Ferguson lui a posé de nouveau les questions auxquelles son avocat lui avait défendu de répondre.

Ces questions sont :

2. Quelle est l'adresse de M. J. H. Morgan & Cie ?

2. Savez-vous si cette maison est domiciliée à la Nouvelle-Orléans ?

3. La maison se compose-t-elle de J. K. Morgan et L. A. Gourdain seulement, ou y a-t-il d'autres intéressés ?

4. La raison J. K. Morgan & Cie est-elle incorporée en Louisiane ou dans l'Illinois ?

Le témoin n'a répondu que partiellement à ces questions.

State Society of the Red Cross of La.

Habillements, etc, reçu du capitaine W. H. Beanham :

De Cheneyville, 5 paquets.
Pas de nom, 3 paquets.
De W. B. Edgar, 1 paquet.
De Son Honneur le Maire, 2 paquets.
Par l'entremise du *Times-Democrat*, 1 paquet.

Nous avons fourni à 100 hommes, femmes et enfants des habillements, des couvertures, des chaudières, etc.

Nous avons expédié 32 paquets à Plaquemine.

J. B. VINET,
E. K. SKINNER, Président.
Secrétaire.

Blessés.

Dans la soirée du dimanche, deux individus ont été blessés à coups de revolver dans le bar-room de J. Regan, coin Gaiennié et Annunciation. Il y a quelque temps, A. Barry, un des fils de l'excommis de la Première Cour de Recorder, avait eu dans ce même café une altercation avec un nommé Bell. Dimanche, accompagné d'un certain J. Moore et d'un autre individu resté jusqu'à présent inconnu, il s'est mis à la recherche de Bell.

Entrant dans le café de Regan, il lui a demandé si Bell se trouvait dans son établissement. Ayant reçu une réponse négative, il a commencé à insulter M. Regan qui a son employé. Comme celui-ci lui faisait des remontrances, Barry a tiré un revolver de sa poche et s'est mis à faire feu sur lui. Le premier coup a cassé une glace, et le second a pénétré dans la poitrine de Cooney.

Un troisième coup a été tiré sur M. Regan qui a été atteint au mollet gauche. Barry et ses compagnons ont immédiatement pris la fuite. Ils n'ont pas tardé à être arrêtés par la police. Le blessé est atteint grièvement, mais son rétablissement n'est qu'une question de temps. Les accusés ont comparu devant le recorder Adams qui les a mis sous caution de $1,500 chacun.

Vols.

La nuit dernière, un malfaiteur a volé dans la vitrine de M. Warner, marchand de chaussures au No 243 rue Commune, 13 paires de souliers évaluées $38.

—Un inconnu a volé deux vases de $25 chez M. Porter, allée St-Antoine No 26.

Ivresse.

J. Campbell et Wm. Elliott, deux nègres, ont comparu hier matin devant le recorder Adams, pour ivresse, bris de paix et langage obscène, dans un char de la rue Tchoupitoulas. Ils ont été condamnés à $50 ou 60 jours.

Folie.

Gabrielle Williams, une femme de couleur qui n'a pas toute sa raison, a été trouvée à moitié morte près du seven mile post, sur la ligne du Louisville-Nashville.

Elle a été trouvée par deux chasseurs qui l'ont amenée à l'habitation la plus proche, où on lui a fourni des vêtements car elle était à moitié nue. On l'a ensuite ramenée en ville et elle a été admise à l'hôpital.

Tentative de suicide.

Dimanche matin à 9 heures, une négresse du nom de Emma Harris, âgée de 47 ans, a tenté de mettre fin à ses jours en sautant dans de l'eau à Bassin. Elle a été secourue à temps et remise entre les mains du député shérif Corcoran.

Accidents.

F. Ulrich et A. Bower ont été victimes vendredi dernier d'un sérieux accident. Ils se trouvaient à Cubitts Gap, près de la station de Quarantaine, lorsque l'un d'eux a jeté une allumette dans un baril de poudre. Une terrible explosion s'est produite et Ulrich a été brûlé à la figure, à la poitrine et aux mains.

Son compagnon a été brûlé sur tout le corps et son état est critique. Tous deux ont été transportés à la station de quarantaine, où ils ont reçu les soins du Dr Wilkinson. Ils ont été ensuite ramenés en ville et à leur arrivée transférés à l'hôpital.

Pelican B. A.

La Société du Pelican fêtait dimanche le premier anniversaire de sa réorganisation.

Dans la journée, les membres se sont réunis dans leur local rue Bienville pour se rendre en corps à la salle de l'Union Française où les attendait un magnifique banquet.

A l'expiration de la charte de l'ancienne association, les membres en ont immédiatement formé une nouvelle. Celle-ci se compose de 250 membres et tout fait prévoir à ceux-ci un autre quart de siècle de prospérité, car la société n'a pas de dettes et elle possède outre une jolie somme, un mobilier et une tombe au cimetière de la Métairie.

Pendant le banquet, l'orchestre Sporer a égayé les convives.

Le comité d'organisation se composait de MM. F. Léonce Fazende, chairman ; L Sweeney, Aug. Houiné, G. W. Riehl, H Jollissaint, H. Mathe, E. Robert.

Officiers de l'Association—A. L. Pissot, président ; C. T. Soulat, vice-président ; Hy. Messonier, secrétaire aux archives ; Elie Lambert, secrétaire aux finances ; P. J. Spear, trésorier ; G. de Reyna, grand Marshal ; John Coste, aide grand marshal.

Aides du grand marshal : C. Tournon, J Burghant, Jos. Bordes, Jos. Garindo, J. Bourdeaux, P. Boehn, C. N. Macstrie, L. Griffero, F T Oppie, F. K. Schumert, L. Giroux, O. Bastian.

Enquêtes.

Le sous-coroner, Dr H. G. Mayile, a tenu hier soir deux enquêtes, l'une sur la mort de W. Branford, le scieur qui a été tué d'un coup de couteau sur la levée ; l'autre sur la mort de l'agent Pettaway.

Dans la première enquête le jury a déclaré que Branford avait été tué d'un coup de couteau par un nommé Mitchell.

Dans la seconde enquête, plus de 75 témoins avaient été appelés, mais la plupart ne savaient rien de l'affaire.

CHAS. APSANT, un homme de couleur, dit que le 8 octobre, Geo. Peniston se trouvait coin St-Thomas et Sorapuru. A 10 heures, après avoir bu au bar room ils sont sortis sur le trottoir et ont causé un instant, lorsque les deux individus blancs qui venaient sur le trottoir les ont bousculés.

L'un d'eux a été frappé d'un coup de "brass knuckles." Ils ont suivi les deux individus et lorsqu'ils ont rencontré l'agent Pettaway, ils les lui ont montré.

Pettaway s'est mis à la poursuite de l'un d'eux et l'autre étant survenu, pour savoir ce dont il s'agissait, au moment où l'agent allait arrêter son compagnon, il lui a dit que cela ne le regardait pas.

C'est alors qu'il a tiré sur Pettaway. Trois coups ont été tirés. Celui qui a tiré avait les cheveux roux et était de petite taille.

Lorsque les coups de feu ont été tirés, les deux hommes se sont séparés.

Le témoin ne reconnaîtrait pas s'il se trouvait en sa présence, l'individu qui a tiré les coups de feu.

Geo Peniston, un autre homme de couleur, qui se trouvait en compagnie de Chas Apsant, dit comme lui que le dimanche soir il se trouvait coin Sorapuru, près de l'épicerie de Mme Buckner, lorsque sont survenus sur le trottoir deux hommes qui les ont bousculés en passant.

Apsant leur a dit de s'excuser et ils ont répondu par un coup de brass knuckles.

Ils ont ensuite continué leur chemin, suivis par les deux nègres qui les ont montrés à l'agent Pettaway, qui a suivi l'un des deux et lui a crié de s'arrêter. Le second est alors survenu et Pettaway lui a dit de se tenir à l'écart, mais il a répondu par un coup de revolver.

Le témoin s'est alors mis à courir vers le poste de police pour prévenir les agents.

Celui qui a tiré avait un vêtement noir et des cheveux roux. Il y avait sept ou huit individus à l'encouragner au moment où les coups de revolver ont été tirés.

Le témoin a reconnu dans un des individus arrêtés celui qui a tiré le premier coup. Il ignore les noms des deux individus.

JOHN DEES, 53 Washington, a vu les deux nègres arriver avec l'agent. L'un d'eux a dit à l'agent : "Voici un des individus." Pettaway lui a crié : "Arrêtez, jeune homme, je veux vous parler." Pettaway se trouvait à deux pas de lui et allait l'arrêter, lorsqu'il s'est arrêté et se retournant a tiré sur lui en criant : "Tiens S..... of a B....., prends ceci." Cet individu était gros et petit et avait des cheveux rouges. Il portait un chapeau mou.

L'affaire s'est passée un dimanche soir, entre 10 heures et 10 heures 60. Le témoin a dit que l'agent a essayé de tirer son revolver, mais qu'il était trop grièvement blessé pour y réussir.

J. GALLEMER a vu les deux hommes arriver avec l'agent. L'un d'eux a dit à l'agent : "Voici un des individus." Pettaway lui a crié : "Arrêtez, jeune homme, je veux vous parler." Pettaway se trouvait à deux pas de lui et allait l'arrêter, lorsqu'il s'est arrêté et se retournant a tiré sur lui en criant : "Tiens S..... of a B....., prends ceci." Cet individu était gros et petit et avait des cheveux rouges. Il portait un chapeau mou.

L'affaire s'est passée un dimanche soir, entre 10 heures et 10 heures 60. Le témoin a dit que l'agent a essayé de tirer son revolver, mais qu'il était trop grièvement blessé pour y réussir.

J. GALLEMER a vu les deux individus à une distance de 75 pieds. Tous les coups de feu ont été tirés par le même individu Il y avait à cette enseignure les deux blancs, les deux nègres et l'agent Pettaway. Lorsque celui-ci a essayé d'arrêter l'un des deux hommes, il a reçu un coup de poing dans la figure.

M. J. LAROCHE qui habite coin Fulton et Washington, était endormi lorsque les coups de feu ont été tirés. Il n'a en connaissance du meurtre que le lendemain matin.

Le jury a déclaré que l'agent avait été tué d'un coup de revolver par un individu répondant au signalement de R. Harris.

Rixe.

Hier soir à 6 heures, une rixe a eu lieu entre Abraham Williams et sa femme Caroline, rue Jeannette près Cambronne. Au moment où Williams allait frapper Caroline avec un tison, sa belle-mère est intervenue, et c'est elle qui a reçu le coup en pleine figure. Williams et sa femme ont été arrêtés.

Chutes.

A 5 heures P. M., un nommé Chas Perry, âgé de 48 ans et habitant rue St-Louis, No 340, est tombé sur un poele et s'est blessé à la tête.

—Un nègre du nom de B. Franklin, conducteur d'une voiture de M. W. W. Cane est tombé coin Franklin et Howard Avenue et a eu une jambe cassée par une des roues du véhicule.

MENUS FAITS.

A. Lugenbuhl, qui est accusé du détournement d'une forte somme au préjudice de M. Baliejo, a comparu hier devant la cour criminelle.

—On a trouvé hier soir à 7 heures dans le ruisseau de la rue Thalie, entre Front et Peters, un sac d'avoine qui a été déposé au poste du deuxième precinct.

—Hier soir, à 6 heures, comme le char No 58 de l'avenue Napoléon passait au coin des rues Delord et St-Charles, un individu ivre a voulu traverser la voie et a été renversé par le char. Il n'a été que légèrement blessé à la tête. Il a été ensuite arrêté et enfermé pour ivresse. Le conducteur du char a été arrêté et remis en liberté sur parole.

—Hier soir à 6 heures un matelot du nom de C. Burgon, âgé de 33 ans et natif d'Espagne, est tombé dans la cale du steamship Engineer, au pied de la rue Ste Marie, et s'est blessé au dos.

BULLETIN Télégraphique.

Le Maire de Chicago.

Lorsque l'assassin du maire de Chicago s'est constitué prisonnier après le crime, il a été immédiatement transféré en lieu sûr, à la station centrale de police, à l'hôtel de ville, car la foule indignée parlait de le lyncher. Pour le soustraire aux regards de la foule, on l'a fait se coucher au fond du wagon de police qui a été garni d'agents, et en arrivant au poste, on l'a placé dans une cellule, sous bonne garde.

Il est resté taciturne pendant toute la nuit, et au matin, a déjeuné de bon appétit. A 10 heures du matin, on lui a passé les menottes et il a été emmené en voiture à la résidence du Maire où de vait avoir lieu l'enquête.

La voiture a été suivie par la foule et un millier de curieux s'étaient réunis devant la maison du crime pour voir descendre de voiture l'assassin de M. Harrison.

Ils ont été joués par la police qui craignant pour le prisonnier l'a introduit dans la maison par une porte de derrière.

Les médecins ont commencé immédiatement l'autopsie et l'interrogatoire des témoins se sont ensuite après.

Le plus jeune fils du défunt a raconté comment il avait trouvé son père blessé, dans le couloir.

Il lui a offert d'aller chercher un médecin, mais il lui a dit d'aller d'abord chercher Mlle Howard et de la lui amener immédiatement. Il était déjà moribond et il n'a fait aucune allusion à l'individu qui l'avait blessé. Lorsque Mlle Annie Howard est arrivée, il était mort. Après l'interrogatoire, M. Harrison a été ramené en premier étage où se trouvaient les autres membres de la famille et l'assassin a été introduit à ce moment dans le couloir.

Après le fils du défunt, on a interrogé la servante qui a dit que Pendergrast s'était présenté deux fois à la porte, une première fois à 7 heures du soir. Il a demandé à voir le maire et elle lui a répondu qu'il était à dîner. Le visiteur est parti en annonçant qu'il reviendrait une demi-heure plus tard. La servante a dit qu'il était en effet revenu à 8 heures et a raconté comment il s'était introduit dans la maison et avait tiré sur M. Harrison.

La servante ayant affirmé qu'elle pourrait reconnaître l'assassin, celui-ci a été amené.

Après avoir jeté les yeux sur lui, elle a déclaré qu'il ressemblait beaucoup au meurtrier mais qu'elle ne pouvait pas affirmer que ce fut lui. On voyait que la peur l'empêchait de se prononcer. Le prisonnier ayant reçu l'ordre de mettre son chapeau, le coroner a demandé une seconde fois à la servante si elle le reconnaissait et cette fois elle a répondu sans hésiter que l'individu était bien l'individu qui s'était présenté deux fois à la porte samedi soir.

Après la confrontation du prisonnier avec le cocher qui l'a reconnu, on lui a lu le verdict du jury, par lequel il a été renvoyé devant le grand jury. Pendergrast a affecté l'indifférence et le cynisme. Pendant toute la journée, les curieux sont restés massés devant la résidence du maire, et ceux qui avaient à y pénétrer étaient obligés de répondre d'une façon satisfaisante aux questions de plus de six agents de police C'est vers midi que les amis du défunt ont été autorisés à entrer.

Après l'autopsie le corps a été embaumé.

Il sera mis en chapelle ardente à l'hôtel de ville et les funérailles auront lieu mercredi.

Les détails n'en seront complètement arrêtés qu'après la séance du conseil municipal.

Les médecins qui ont fait l'autopsie disent que M. Harrison aurait pu vivre encore 20 ans, s'il ne lui était pas arrivé accident.

Dans la soirée de dimanche tandis que l'assassin se trouvait à l'hôtel de ville, Mme Chalmers étant venue à passer, il a demandé si c'était Mme Harrison.

Comme on lui demandait pourquoi, il a répondu : "si c'est elle, amenez-la moi, je désire lui parler. Je veux lui dire que je suis fâché d'avoir tué son mari ; j'ai eu tort, mais je ne pouvais pas agir autrement"

On s'occupe dans toute la ville de l'organisation des funérailles.

Le prisonnier a été enfermé à la prison du comté dans la cellule No 11 qui est celle du l'anarchiste Lingg se suicida. Après avoir mangé avec appétit le dîner de la prison, Pendergrast a allumé un cigare et s'est montré disposé à parler.

Il a dit entre autres choses à ses gardiens qu'il avait tué le maire parce qu'il avait refusé une place qui lui avait été promise pendant les élections. Il a dit qu'il ne savait pas qu'il eut tiré trois coups de revolver sur un victime et que ce sont les journaux qui le lui ont appris. En se trouvant face à face avec M Harrison, il ne lui a rien dit, mais a tiré immédiatement sur lui. Au premier coup de feu, le maire a crié : "Au meurtre!"

L'assassin ne lui a entendu prononcer aucune autre parole. Toutes les fêtes qui ont été données lundi à l'occasion ont été remises indéfiniment.

Le frère Baldwin, de l'Académie St-Patrice, dit que Pendergrast avait été un des élèves de l'institution, et qu'on l'avait toujours considéré comme un fou. Il avait l'habitude comme tous les anciens élèves de visiter de temps en temps l'institution, mais son état mental laissait tellement à désirer depuis quelque temps, qu'on avait jugé prudent de lui défendre l'accès du collège. Il développait sans cesse à qui voulait l'écouter une foule de plans qui dénotaient l'état de son esprit.

30 octobre.—L'assassin du maire de Chicago s'est réveillé ce matin à 6 heures après avoir passé une excellente nuit. Il ne semble nullement de soucier de la grave accusation qui pèse contre lui. Dans la matinée, les conseillers municipaux se rendant à la séance du Conseil ont trouvé le bureau du maire drapé de deuil. La salle était tendue d'épaisses étoffes noires et le bois rouge des meubles était caché par des bandes de crêpe.

La salle des séances était remplie de curieux silencieux et respectueux. Le conseil a décidé d'inviter toutes les associations civiles et militaires à assister aux funérailles du défunt et d'ordonner la fermeture de tous les bureaux de l'administration, de mardi